

ANNONCE ÉVÉNEMENTIELLE AU SENS DE L'ART. 53 RC

Schwerzenbach, le 26 mars 2024

Meier Tobler met fin à l'offre de rachat à prix fixe

Le 7 mars 2024, Meier Tobler a annoncé le rachat à prix fixe (CHF 35,50 par action nominative) de ses actions nominatives propres pour une contre-valeur allant jusqu'à CHF 6,0 millions. Compte tenu du prix fixe, cela correspond à un maximum de 169 000 actions nominatives ou à un maximum de 1,46 pour cent du capital-actions actuel de la société. L'offre s'est étendue du 8 mars 2024 au 25 mars 2024 à 12 h 00 (heure normale d'Europe centrale).

Dans le cadre de l'offre de rachat, 182 497 actions nominatives ont été présentées par les actionnaires. Ce nombre étant supérieur au nombre maximal d'actions nominatives, les déclarations d'acceptation des actionnaires sont réduites au prorata à 92,60 pour cent. Le versement du prix de rachat net (prix fixe après déduction de l'impôt anticipé de 35 pour cent sur la moitié de la différence entre le prix fixe et la valeur nominale) contre la livraison des actions nominatives aura lieu le 28 mars 2024 (date de valeur).

L'annonce de rachat peut être consultée sur meiertobler.ch/actions.

Renseignement complémentaire

Meier Tobler, Lukas Leuenberger, CFO
+41 44 806 47 44, lukas.leuenberger@meiertobler.ch

Meier Tobler est un fournisseur en technique du bâtiment focalisé sur le marché suisse. L'entreprise a été fondée en 1937 et emploie aujourd'hui environ 1 250 collaboratrices et collaborateurs. Les actions de Meier Tobler sont négociées à la SIX Swiss Exchange (symbole MTG).

Cette annonce événementielle est disponible sur meiertobler.ch/fr/investisseurs/communiqués-ad-hoc.